

Image not found or type unknown



Signer une rupture conventionnelle malgré le harcèlement moral

Jurisprudence publié le **17/05/2019**, vu **1403 fois**, Auteur : [carole VERCHEYRE GRARD](#)

Le harcèlement moral n'empêche pas la signature d'une rupture conventionnelle mais il faut être vigilant sur les conditions de sa mise en oeuvre